

## \*LA GRANDE DICTÉE DE L'UTL DE BERGERAC

**L'épreuve se déroulera le Samedi 23 mars 2024 à 15h00**

**Salle de l'Orangerie - Rue Lakanal - Bergerac**

Ce jeu concours a pour but :

- de promouvoir la maîtrise de la langue française sous la forme d'une dictée,
- de faire appel : à sa mémoire, à son bon sens, à ses connaissances.

La dictée est un excellent moyen pour améliorer son français. Elle permet de travailler à la fois le vocabulaire, la grammaire française et d'étudier des tournures de phrases complexes. Ce jeu concours est un divertissement dans lequel chacun vient, non pour rivaliser avec les autres, mais pour tester ses propres connaissances, même si un classement est effectué à l'issue de l'épreuve. Chacun étant là, avant tout, pour se faire plaisir !

### **Participation**

Pour participer à la GRANDE DICTÉE proposée par l'UTL de BERGERAC :

**Inscription obligatoire en ligne avant le 17 MARS 2024**

[S'inscrire ici.](#)

La DICTÉE est ouverte à tous dans la limite des places offertes dans la salle où se déroulera l'épreuve. Les inscriptions seront enregistrées sur le site de l'UTLB par ordre d'arrivée. **La participation est de 5 €** à régler impérativement à l'inscription avant le dimanche 17 mars 2024. Aucun remboursement ne sera effectué pour quelle que raison que ce soit.

Du fait de leur participation à la GRANDE DICTÉE de l'UTL de Bergerac, les concurrents s'engagent à se soumettre sans réserve au présent règlement et à se conformer aux règles édictées.

Les administrateurs de l'UTL de Bergerac ne sont pas autorisés à participer à la GRANDE DICTÉE de l'UTLB.

### **Déroulement de l'épreuve**

L'épreuve se déroulera dans la **salle de l'Orangerie, rue Lakanal, à Bergerac.**

Tous les participants devront être présents au plus tard **20 min avant l'heure de début de la dictée, soit 14h40.** Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la DICTÉE.

Au-delà de 15h précises, aucune entrée ne sera admise.

Après l'installation des concurrents et le rappel des règles du concours, le lecteur décidera du commencement de la lecture de la dictée. Elle fera l'objet d'une première lecture rapide, puis de l'énoncé au rythme habituel des dictées. Il y aura une seule relecture suivie d'un temps de réflexion de cinq minutes au cours duquel il ne sera répondu à aucune question.

La fin du temps imparti sera annoncée par le lecteur.

Les participants devront également être présents lors de l'annonce des résultats qui interviendra dans le prolongement de l'épreuve après la correction des copies et le classement des concurrents.

**Un lot sera remis aux cinq premiers.**

La dictée sera écrite à l'encre noire et corrigée à l'encre rouge (les stylos et copies seront fournis par l'organisateur, l'UTLB).

Aucun document ni matériel informatique ou électronique quelconque ne sera autorisé (dictionnaire, fascicule de grammaire, correcteur orthographique électronique...). Les téléphones, smartphones, i-phones seront éteints et déposés sur la table. Seules les feuilles fournies par l'UTL de Bergerac pourront être utilisées.

Les copies-dictées devront être parfaitement lisibles et écrites une ligne sur deux. Pour corriger un mot, chaque concurrent devra le barrer et le réécrire lisiblement au-dessus.

Des personnes désignées surveilleront les concurrents durant toute l'épreuve. Si elles constatent une fraude, elles le signaleront aussitôt aux organisateurs qui prendront le cas échéant les mesures nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

### **Correction**

La correction se fera en salle immédiatement après l'épreuve. Le texte sera diffusé sur grand écran et chaque participant corrigera la copie d'un autre participant avec un stylo rouge.

La dictée porte sur l'orthographe des mots, c'est-à-dire leur graphie exacte compte tenu des accents, majuscules, trémas et traits d'union. La ponctuation est précisée et ne donne donc pas lieu à correction. Les règles de la nouvelle orthographe ne seront pas appliquées pour cette dictée. Chaque accent doit être correctement placé.

Concernant la notation, chaque erreur sera sanctionnée d'un point en moins, mais un seul point en moins sera décompté s'il y a plusieurs fautes dans le même mot et pour les mots composés. Un point sera décompté :

- pour chaque mot mal orthographié, accentué, y compris une erreur de majuscule ou chaque mot faisant état d'une faute de grammaire (accord, conjugaison, genre, accent circonflexe de conjugaison, accent grave omis ou absent pour à – a, où – ou),
- pour chaque mot ou signe en moins, en trop, ambigu, illisible. Sont considérés comme signes les accents, le tréma, le trait d'union et la cédille,
- pour une même faute répétée pour le même mot dans l'ensemble du texte à condition qu'il soit toujours orthographié de la même façon.
- Aucune réclamation ne sera admise une fois que le candidat aura quitté la salle.

A l'issue de la correction, le nombre total de fautes sera comptabilisé et indiqué en haut à droite de la copie par le correcteur. Les copies seront ensuite à nouveau vérifiées par les responsables de l'UTLB et classées par ordre croissant de fautes avant d'être remises aux candidats.

**Enfin, les lots seront remis lors du pot de clôture de l'évènement.**

### **Récompense**

1<sup>er</sup> : 50 € de bon d'achat La Colline aux Livres

2<sup>ème</sup> : 40 € de bon d'achat Librairie Montaigne

3<sup>ème</sup> : 30 € de bon d'achat FNAC

4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : adhésion gratuite à l'UTL de Bergerac pour la saison 2024-2025

**DURÉE de l'ÉPREUVE : 15h – 17h environ**

contact@utlbergerac.fr